



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET  
Service de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 23 février 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Nouveau renforcement des mesures hivernales dans le Bas-Rhin**

Le Préfet du Bas-Rhin, en coordination avec la Ville de Strasbourg, a décidé, pour faire face à la dégradation des conditions climatiques de renforcer le dispositif hivernal :

→ par l'ouverture temporaire de 80 places de mise à l'abri dans le cadre de la mobilisation d'un gymnase à Strasbourg à partir du 23 février.

Ces 80 places s'ajoutent aux 350 places supplémentaires déjà mobilisées par l'État dans le cadre du plan hiver activé depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier.

Le Préfet du Bas-Rhin rappelle combien il est important que toute personne en situation de détresse dans l'espace public soit signalée au 115, service d'appel d'urgence gratuit.

Un appel à la vigilance est également lancé auprès des services de secours circulant sur la voie publique : Police et Gendarmerie (17), Sapeurs-Pompiers (18) et SAMU (15).

Contact presse : préfecture du Bas-Rhin - Aurélie CONTRECIVILE -  
Chef du service de la communication interministérielle  
Tel 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45  
<http://www.bas-rhin.gouv.fr/>

